



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3071

Texte de la question

MYFERRYLINK

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle, pour le groupe Les Républicains.

M. Daniel Fasquelle. Monsieur le Premier ministre, c'est au nom de 600 salariés et de leurs familles que je pose ma question cet après-midi.

600 salariés et leurs familles qui ont fait preuve d'un incroyable courage et d'une très grande dignité après la disparition de SeaFrance.

600 salariés et leurs familles qui ont repris espoir avec la création d'une SCOP en 2012 et le lancement de la compagnie MyFerryLink.

600 salariés et leurs familles qui se sont battus pour développer l'activité de cette société, avec de vrais succès sur un marché en pleine croissance.

600 salariés et leurs familles avec lesquels nous avons défilé à Londres, il y a tout juste un an, aux côtés de Natacha Bouchart et des élus de la côte d'Opale, pour interpeller l'autorité britannique de la concurrence qui voulait interdire à MyFerryLink d'accoster à Douvres.

600 salariés et leurs familles qui, avec les dirigeants de la société, se sont battus jusqu'à obtenir gain de cause, le 15 mai dernier, devant la Cour d'appel britannique.

600 salariés et leurs familles qui sont aujourd'hui, malheureusement, complètement désespérés face à la décision d'Eurotunnel de vendre ses navires et de signer ainsi l'arrêt de mort de MyFerryLink.

600 salariés et leurs familles qui ne comprennent pas non plus l'incroyable silence du Gouvernement dans ce dossier, alors que vous devriez vous battre pour défendre les salariés et le pavillon France à Calais et convaincre Eurotunnel de revenir sur sa décision.

À une question que je posais en janvier dernier dans cet hémicycle, le ministre de l'économie répondait : « Nous ne pouvons malheureusement rien. » Cette attitude est incompréhensible. Elle rappelle l'impuissance révélée par la fameuse phrase de Lionel Jospin : « L'État ne peut pas tout. »

Monsieur le Premier ministre, ces 600 salariés et leurs familles vous écoutent. Leur question est simple : allez-vous, une seconde fois, face à l'urgence et au drame, leur dire – nous dire – que vous ne pouvez rien faire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Au moment où je vous réponds, monsieur Fasquelle, vous savez que des incidents graves affectent Eurotunnel et que les salariés dont nous parlons ont utilisé un mode de protestation qui n'est pas acceptable.

M. Daniel Fasquelle. Ce n'est pas acceptable, mais vous auriez dû réagir plus tôt !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. La violence ne sera pas une solution – je pense notamment à celle qui affecte le trafic Eurostar. Je veux vous le dire clairement, et le ministre de l'intérieur lui-même aurait souhaité vous le dire. On peut respecter l'action des salariés, on peut comprendre ce qui se passe, mais aujourd'hui, on sait très bien que la situation nous impose de rester unis.

Pendant des mois, monsieur Fasquelle, vous avez posé des questions...

M. Daniel Fasquelle et M. Dino Cinieri. Et vous, vous n'avez rien fait !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. ...en disant, comme aujourd'hui, que le Gouvernement ne faisait rien. C'était avant la décision de la Cour d'appel britannique : comme nous avons gagné, vous avez publié un communiqué pour dire que ce grand succès était dû à votre seul génie. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Daniel Fasquelle. Ce n'est pas vrai !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Monsieur Fasquelle, vous devriez de temps en temps vous rappeler cette phrase de Charles Péguy : « Le triomphe des démagogues est passager, mais leurs ruines sont éternelles. » *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Dans la situation actuelle, nous devons être responsables. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Daniel Fasquelle et M. Laurent Furst. Quelle image vous donnez !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Hier soir, au conseil municipal de Calais, tous les élus, de droite comme de gauche, ont voté une motion qui va dans le bon sens,...

M. Daniel Fasquelle. Ah bon ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. ...qui correspond parfaitement aux souhaits du Gouvernement. Au lieu de cela, monsieur Fasquelle, vous vous livrez à une exploitation politicienne...

M. Daniel Fasquelle. Absolument pas !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. ...du malheur des salariés. *(Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Nous, nous voulons être aux côtés de ces salariés. À chaque fois, c'est le Gouvernement qui a réagi. *(Mêmes mouvements.)*

M. Laurent Furst. Vous n'avez rien fait !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Vous nous demandez ce que nous faisons, ce que nous proposons.

M. Sylvain Berrios. Faites votre travail !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Je verrai M. Gounon vendredi prochain. Si c'est nécessaire, nous organiserons une table ronde et nous désignerons un médiateur. (*Exclamations continues sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Le Gouvernement sera au rendez-vous, comme il l'est depuis le début, aux côtés des salariés, avec réalisme mais sans démagogie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Laurent Furst. Vous n'avez rien fait ! Zéro !

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3071

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2015](#)